





OPAH Vals de Saintonge un programme d'aides publiques pour améliorer votre logement

Vous avez un projet de rénovation de votre logement?



Contactez SOliHA 05 46 07 49 99

charentemaritime-deuxsevres.soliha.fr











Bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement gratuit



Vous souhaitez

Réduire votre consommation d'énergie travaux d'isolation (murs, combles...), chauffage, menuiseries...

Rénover un logement vétuste

votre logement est vacant, très dégradé, en voie de dégradation importante

Réaliser des travaux dans un logement pour

le louer en centre-ville de St-Jean-d'Angély, sous réserve de conventionnement du logement

Exemples de travaux :

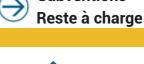


<u>Propriétaire occupant</u> (en Vals de Saintonge)

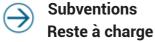
Travaux : 11 500 € TTC

isolation des combles remplacement des menuiseries installation d'une VMC

5 400 € (Aides Anah + Vals de Saintonge Communauté)6 100 €







<u>Propriétaire bailleur</u> (centre-ville de St-Jean-d'Angély) un logement T3 en loyer conventionné Anah

Travaux: 66 000 € TTC

Redistribution des pièces existantes, mise aux normes électriques, isolation, chauffage

29 500 € (Aides Anah + Ville de St-Jean-d'Angély) 36 500 €

- Votre logement a plus de 15 ans

Conditions d'éligibilité

- Ne pas avoir commencé les travaux
- Etre propriétaire occupant en Vals de Saintonge ou mettre en location son logement en centre-ville de St-Jean-d'Angély
- Vos ressources (ou celles de vos locataires) respectent certains plafonds

Pour toute demande d'aide, il est nécessaire de créer un compte en ligne sur le site monprojet.anah.gouv.fr